

**Zeitschrift:** Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

**Herausgeber:** Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

**Band:** 4 (1820)

**Heft:** 3

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# NATURWISSENSCHAFTLICHER ANZEIGER

der allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die gesammten  
Naturwissenschaften.

Den 1. Herbstmonat

No. 3.

1820.

Extrait des registres de la Société Helvétique  
des Sciences naturelles, rassemblée à Ge-  
nève le 25, 26, 27 & 28. Juillet 1820.

1. Séance. (Présens 100 membres ordinaires, 2 membres honoraires étrangers, le Conseil d'Etat, la venerable compagnie des Pasteurs, la société pour l'avancement des arts, la faculté de médecine et de chirurgie, MM. les Pharmaciens et environ une centaine de Citoyens de Genève).

Le premier Syndic, Mr. Schmidtmeyer, ayant demandé la parole pour ouverture de la séance, rappelle dans un discours éloquent les avantages politiques et littéraires, qui doivent résulter de la réunion des hommes instruits, que renferme l'Helvétie et préside un avenir heureux à la société qui se rassemble à Genève sous de pareils auspices.

Mr. Pictet, Président de la société lui succède et exprime les sentimens que lui inspire la vue de ses chers Confédérés avec non moins de force et de chaleur. Il reconnaît dans l'influence de l'histoire naturelle et dans l'amitié, qui unit les citoyens des divers Cantons, les deux puissances, auxquelles on est redevable de la création et de l'entretien de la société. Il rappelle au souvenir des membres la fondation de la société à Mornex (1815) déplore la perte d'un de nos collègues Mr. Fisch de Herisau, de Sir Joseph Banks, associé honoraire, et surtout celle de notre célèbre et respectable compatriote Mr. Jurine, dont il peint les vertus et les talens; un fils unique, sans suivre la même carrière, est l'héritier de son mérite et un de ses petits-fils, présent à la séance marchera sans doute sur ses traces. Après avoir

énuméré les pertes, qu'a souffert la société, Mr. le Président donne un exposé de ses progrès et de ses acquisitions. Le nombre des membres ordinaires monte à 300, celui des associés honoraires étrangers à 58. D'intéressans travaux, des liaisons amicales sont le fruit de nos réunions fraternelles, et plusieurs savans leur ont fait hommage de leurs écrits; enfin le zèle scientifique se propage rapidement et les établissements publics, qui viennent de s'élever à Genève \*) dans les dernières années en sont une preuve. (L'impression de ce discours décretée à l'unanimité, est déjà exécutée). Mr. le Président annonce que le Conseil d'Etat du louable Canton de Genève, pour donner à la société un témoignage de sa sollicitude a voté la somme de L. 400 de Suisse pour être mise à sa disposition.

Après la lecture de quelques lettres adressées à la société

Mr. le Dr. Zollikofer de St. Gall, lit une notice biographique sur Mr. Fisch, notre défunt collègue; Mr. le Prof. Prevost, sur Mr. Benoît Prevost, mort 1819 à Montauban. Ces notices sont suivies de la lecture des extraits du procès verbal des séances, tenues à St. Gall l'année passée, de ceux des sociétés cantonales de Berne, de Lausanne, de St. Gall et de Genève.

2. Séance. Rapport de la Commission, nommée à St. Gall pour examiner les mémoires envoyés en réponse à la question de prix proposée à Zuric (1817) „s'il est vrai, que les hautes Alpes de la Suisse soient devenues plus après et plus froides, depuis une série d'années.“

\*) Nous en parlerons à la fin de cet extrait.

Le Redacteur.